

PHI 2255 –Théories esthétiques– Automne 2021

Vendredi, 13:00-16:00

Daniel Dumouchel

daniel.dumouchel@umontreal.ca

(Syllabus provisoire. Le plan de cours définitif sera rendu disponible avant la première séance.)

Le cours, qui s’articule autour de la *Critique de la faculté de juger esthétique* (1790) de Kant, se propose d’examiner certaines des plus importantes théories philosophiques de l’expérience de l’art et de la nature depuis le 18^e siècle. Dans un premier temps, nous situerons l’esthétique kantienne dans le contexte de la nouvelle discipline philosophique de l’esthétique qui émerge au siècle des Lumières. Dans un deuxième temps, nous étudierons les réponses de Kant, dans la troisième *Critique*, aux enjeux principaux de l’esthétique de son époque : le jugement de goût, le beau, le sublime, les rapports entre l’art et la nature, le génie, l’expression artistique, les liens entre l’esthétique et la morale, la laideur, etc. Enfin, nous examinerons quelques théories plus tardives de l’expérience esthétique et artistique, qui seront mises en dialogue avec la théorie kantienne.

Plan provisoire :

1. – L’esthétique des Lumières et la question de l’expérience esthétique. (Environ 4 séances) – L’invention d’une nouvelle discipline? Dubos et Addison. – Le beau : Hutcheson. – La normativité du goût : Dubos et Hume. – La science de la connaissance sensible : l’*Æsthetica* (1750) de Baumgarten. – Au-delà de la beauté : le sublime (Addison, Burke), le pittoresque (Gilpin, Price), la laideur (Lessing).
2. – L’esthétique de Kant dans la *Critique de la faculté de juger esthétique*. (Environ 4 séances) – Le jugement de goût et sa légitimation. – Le beau et le sublime. – Les beaux-arts, la nature, le génie. – Fonctions morales de l’esthétique. – Beauté et téléologie.
3. – Quelques théories de l’expérience esthétique. (Environ 4 séances). – Arthur Schopenhauer : désintéressement artistique, contemplation et consolation (*Le monde comme volonté et représentation*, Livre 3). – John Dewey : l’expérience esthétique comme « expérience de l’expérience » (*L’art comme expérience*). – Développements contemporains : R. Shusterman, Dom Lopes, Noël Carroll, Jean-Marie Schaeffer.

Ouvrage obligatoire

Kant, *Critique de la faculté de juger* (1790). Édition recommandée : GF-Flammarion, traduction par Alain Renaut.